



PRAP 2S - Devenir acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et médico-social

Prendre soin de soi, c'est prendre soin des autres.

Présentiel - Sychrone

Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique - Secteur Sanitaire et Médico-Social

Objectifs

Devenir acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique et maîtriser les techniques de manutentions de personnes. La formation Acteur PRAP 2S avec ALM vise, au travers de l'obtention d'une certification, à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

Public Visé

Personnels soignants et/ou exposés à la manutention de personne

Pré Requis

Etre dans la capacité physique suffisante pour exercer toutes postures inconfortables et la mobilisation de personnes.

Les + métier

La formation PRAP 2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Secteur Sanitaire et Social), conçue par l'INRS, a pour objectif de former les professionnels du sanitaire, du médico-social et du social à la prévention des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) et à l'amélioration des conditions de travail.

Elle permet d'analyser les situations de travail, de repérer les postures à risque, d'adopter des gestes professionnels sécurisés, et de contribuer activement à la démarche globale de prévention dans les établissements de santé et d'aide à la personne.

Cette formation s'adresse notamment aux aides-soignants, infirmiers, AES, AMP, personnels d'EHPAD, hôpitaux, structures handicap, SSIAD, etc.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Devenir acteur de la prévention des risques liés à l'Activité Physique
Observer et analyser sa situation de travail
Proposer des pistes d'amélioration
Prendre soin de la personne aidée et de soi à travers une stratégie commune de prise en charge : l'accompagnement à la mobilité

Méthodes pédagogiques

Exposé interactif, démonstrations pratiques, simulations d'après le document de référence de l'INRS
En présentiel sous le format 2 jours + 2 jours dont 14h d'ALM
Un travail intersession peut être proposé

Parcours pédagogique

- * Se situer en tant qu'acteur PRAP 2S dans son entreprise ou son établissement. Comprendre l'intérêt de la prévention et connaître les risques de son métier.
- * Observer et analyser sa situation de travail, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourus. Caractériser les dommages potentiels en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.
- * Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement. Proposer des améliorations sur sa situation de travail. Faire remonter l'information aux personnes concernées. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- * Accompagner la mobilité de la personne aidée (ALM), en prenant soin de l'autre et de soi. Identifier les enjeux d'un accompagnement et séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir. Analyser la situation d'accompagnement et caractériser les aides techniques, au vu de mettre en œuvre un accompagnement en prenant soin de la personne aidée et de soi.



Moyens pédagogiques

Matériels pédagogiques ALM : lit médicalisé, fauteuils roulant, verticalisateur, planche de transfert, drap de glisse, ...etc.
Grilles d'observation et d'analyse, guide d'utilisation, ED7201, fiches outils ALM, tableaux des déplacements naturels, ...etc.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM, mise en situation, grille de certification INRS, 2 épreuves certificatives et participation à la totalité de la formation.
Certificat INRS Acteur PRAP 2S valable 2 ans.
Un maintien et actualisation des compétences de deux jours devra être suivi afin de reconduire la validité du certificat pour 2 ans.

Moyens à mettre en oeuvre

- Une salle de formation, Une table avec une chaise par stagiaire, Un support écrit (type paperboard ou tableau blanc)
- Une chambre de 19m2 avec un 1 lit à hauteur variable pour 5 stagiaires maximum (2 lits autorisés pour 23m2 minimum)
- Mise à disposition du Document Unique (partie activité physique) et des dernières déclarations d'AT/MP
- Mise à disposition des fiches de postes des participants
- Mise à disposition d'un exemple de fiche de remontées d'informations ou de repérage « d'incident » propre à l'entreprise (si existante)
- Procédure de remontées d'informations formalisée ou non entre les salariés et la direction ou personnes ressources
- Accès internet (wifi)

Modalités d'accessibilité handicap

Accessible aux personnes en situation d'handicap. Merci de le préciser à votre conseiller en formation.



Durée

28.00 Heures

4

Jours

Effectif

10 personnes maximum



Contactez-nous !

Quentin REGNIER
Formateur risques professionnels

Mail : quentinregnier@sincéo.com